## Burundi: commémoration des massacres de 1972, dans la polémique

RFI, 29-04-2017 L'Histoire post-coloniale du Burundi – le pays traverse une nouvelle crise politique depuis deux ans - est émaillée de nombreux massacres interethniques entre la majorité hutu (84% de la population) et la minorité tutsi (environ 14%), longtemps au pouvoir. Cependant, l'une des pages les plus sombres de cette histoire tumultueuse a été ©crite à partir du 29 avril 1972. Une ONG de droit canadien et prénommée «Â Collectif des survivants et victimes du génocide contre les Hutus du Burundi de 1972 » a entamé, à Bujumbura, depuis le vendredi 28 avril, des commémorations qui vont durer trois jours. L'opposition et la société civile, en exil, dénoncent une «Â instrumentalisation Â» de ces événements.

Une marche silencieuse a rassemblé, vendredi, quelque 200 personnes dans les rues de Bujumbura. Ce samedi 29 avril. c'est une messe en mémoire des victimes hutues qui a eu lieu et qui a été suivie de témoignages de survivants Dimanche, ce sera la pose de la pierre d'un monument en souvenir de ces victimes. Les Burundais appellent pudiquement ces massacres «Â Ikiza Â», en kirundi (langue nationale), «Â La grande catastrophe Â», en français. Il y a quarante-cinq ans, jour pour jour, une attaque de rebelles hutus fait des milliers de victimes tutsies dans le sud du pays. Des hommes, des femmes et des enfants sont sauvagement massacrés à la machette. La réaction du gouvernement de l'époque, dirigé par le président Michel Micombero, d'origine tutsie, est terrible. Toute l'élite hutue du Burundi est pratiquement éliminée - ministres, fonctionnaires, militaires, commerçants - allant jusqu'aux simples collégiens. Ceux qui ne parviennent pas à fuir en exil sont systématiquement arrêtés et exécutés, puis enterrés dans des fosses commun Il y aura, selon les sources, de 100Â 000 Ã plus de 300Â 000 victimes. Les survivants n'auront pas le droit de pleurer les leurs, qualifiés de «Â traîtres Â». Création de la Commission vérité et réconciliation Les deux principales ethnies sont jamais parvenues à se mettre d'accord sur la responsabilité des uns et des autres. Aussi, l'accord de paix d'Arusha, en 2000, a prévu une Commission vérité et réconciliation chargée de faire la lumià re sur tous les crimes commis dans ce pays depuis son indépendance. Malgré cela, depuis vendredi, le «Â Collectif des survivants et victimes Â» de ces terribles massacres organise trois jours de commémorations au Burundi et demande au Parlement, selon un de ses responsables, François-Xavier Nsabimana, de reconnaître officiellement «Â le génocide des Hutus du Burundi de 72Â Â et de faire de cette date une Journée du souvenir. «Â Parmi les chantiers, il y a celui de briser le silence sur le génocide qui a été commis, mais qui n'a jamais été ni revendiqué ni condamné. Nous ne demandons que justice et nous espÃ que ce cri sera entendu un jour parce que le crime de génocide est un crime imprescriptible Â», explique-t-il. Pacifique Nininahazwe, l'une des figures de la société civile, en exil, issu de la minorité tutsi, dénonce une instrumentalisation «Â douleur Iégitime Â» par un pouvoir englué dans une grave crise politique, alors qu'il «Â est en train de commettre les mÃames crimes Â», ce que nie le gouvernement burundais. Il rappelle aujourd'hui que seul le pouvoir et ses alliés ont le droit de manifester dans un pays devenu une dictature et oÃ1 se commettent chaque jour les pires crimes. Â «Â Je ne suis pas contre les familles qui se souviennent des leurs qu'ils ont perdus,développe-t-il. Mais je suis contre l'instrumentalisation politique de 1972, d'autant plus que d'un cà té Pierre Nkurunziza a bloqué lui-même le processus de mise en place de mécanisme de justice traditionnelle que nous avons longtemps réclamé au cours de sa décennie de pouvoir et qu'il est en train de commettre des crimes semblables à ceux de 1972. Â» Le président de la Commission Vérité et réconciliation du Burundi, créée en 2010, pour faire la lumière sur tous ces épisodes tragiques, appelle les Burundais à la vigilance et dénonce les commémorations sélectives, alors qu'il n'y a pas moins de trois autres manifestations organisées cette semaine pour d'autres massacres commis à différentes dates au Burundi. Mgr Jean-Louis Nahimana, lui-même un Hutu qui a perdu son pÃ"re en 1972, renvoie dos-à -dos les deux communautés. De leur cà té, l'opposition et la société civile en exil ont organisé, ce samedi, Ã travers le monde - notamment Paris, Bruxelles, Ottawa ou encore Kigali - des manifestations et des messes en mémoire des plus de 2 000 victimes et des centaines de personnes portées disparues, depuis le début de la crise née de la décision du président Pierre Nkurunziza de se représenter pour un troisià me mandat qu'il a obtenu, depuis. Bujumbura réfute jusqu'ici toutes ces accusations, en accusant plutA t opposition et sociA©tA© civile en exil d'Aetre les responsables de ces violences, malgrA© des rapports de l'ONU incriminant pour partie les forces de l'ordre.

Â

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});

https://www.arib.info Propulsé par Joomla! Généré: 3 May, 2024, 15:25